



GAIPARE

N°55 - JUILLET 2015

Bulletin de liaison de l'association Gaipare Assurance Vie



Une association à votre service

Pourquoi souscrire un contrat d'assurance-vie collectif, en adhérant à une association comme **GAIPARE**, plutôt qu'un contrat individuel classique ?

Les contrats d'assurance-vie sont de plus en plus complexes et souvent trop peu transparents, laissant le souscripteur individuel bien désarmé en face de son assureur, ce d'autant plus qu'il ne peut pas, s'il est insatisfait,

transférer son contrat chez un autre assureur comme il le ferait avec son PEA ou un compte titres.

En souscrivant un contrat collectif vous bénéficiez grâce à l'**Association GAIPARE** de la défense de vos intérêts par un interlocuteur qui a un réel pouvoir de négociation puisqu'il représente 50 000 adhérents. Frais de gestion, politique de placement, choix des unités de compte, améliorations du contrat, tous ces sujets sont traités dans le cadre de trois comités différents réunissant régulièrement les représentants de **GAIPARE** et d'**ALLIANZ**.

Vous bénéficiez également d'une information complète et transparente, avec notamment la diffusion de la liste intégrale des placements du fonds en euros, et vous avez lors de l'**Assemblée Générale** la possibilité de vous exprimer directement et d'élire les administrateurs de l'Association.

Mais tout cela ne vaut que pour les quelques associations réellement indépendantes comme **GAIPARE** de leur assureur. Cette indépendance nous l'avons constamment démontrée depuis 30 ans, par exemple en choisissant pour notre PERP un autre assureur, le groupe AGEAS.

Et cela se traduit dans les résultats de votre contrat : année après année les grandes associations indépendantes, et tout particulièrement **GAIPARE**, se situent régulièrement dans le

peloton de tête pour la performance de leur fonds en euros. En outre cette bonne performance vous en profitez tous de manière identique, que vous ayez souscrit votre contrat il y a un an ou il y a 30 ans, alors que pour beaucoup de contrats individuels classiques la performance des contrats anciens est fortement dégradée par rapport à celle des contrats récents pour des raisons de politique commerciale.

Enfin votre association défend collectivement vos intérêts d'épargnants auprès des pouvoirs publics, des autorités de contrôle et des grandes institutions financières françaises et européennes. Nous le faisons maintenant à travers la FAIDER, association créée sur l'initiative de **GAIPARE** avec les autres grandes associations indépendantes. Celle-ci représente aujourd'hui plus d'un million et demi d'épargnants ce qui lui permet d'être un interlocuteur reconnu, appelé à participer à la concertation préalable aux évolutions des textes réglementaires et fiscaux concernant l'assurance-vie et plus généralement l'épargne. Elle a notamment eu un rôle important dans le débat qui a eu lieu en 2013 sur la réforme de l'assurance-vie. La FAIDER vient de fêter son 10ème anniversaire et a organisé à cette occasion la seconde édition des Etats Généraux de l'Epargne Retraite, dont vous trouverez un bref compte-rendu dans ce bulletin.

Le Président,
Jean-Paul JACAMON

Sommaire

• Editorial	page 1
• Assemblée Générale du 13 avril 2015	page 2-3
• Questions des adhérents	page 2-3
• Actualités	page 4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 2015

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 13 avril dernier à la Maison de la Chimie. Ce rendez-vous traditionnel fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour 2015.



Le Président Jean-Paul JACAMON présente aux adhérents les responsables d'ALLIANZ et de GAIPARE qui l'entourent à la tribune : pour l'Association, le Trésorier Alain BURQ, et pour ALLIANZ, Messieurs Ludovic COHEN, Directeur « Epargne Individuelle » d'ALLIANZ VIE, et Franck DIXMIER, Directeur Général d'ALLIANZ Global Investors.

Après cette introduction, Jean-Paul JACAMON commente les principaux points du rapport moral et financier de l'Association :

- Une nouvelle fois notre fonds en euros, avec un rendement de 3,40% en 2014, s'est placé parmi les meilleurs.
- Notre collecte brute a connu une hausse de 4% et les prestations, qui avaient déjà connu une baisse en 2013 ont en 2014 encore diminué permettant ainsi de réduire la collecte nette négative (de 85 millions à 58 millions d'euros).
- L'Association a rénové son site internet. Il a été simplifié et allégé pour une navigation et un accès aux informations optimisés. Jean-Paul JACAMON invite les adhérents à s'y rendre et à retrouver toutes les actualités et les informations utiles

telles que la cotation quotidienne des unités de compte de l'offre GAIPARE, ou le lien permettant d'accéder à la consultation des contrats.

Le Président passe ensuite la parole à Franck DIXMIER qui présente l'environnement économique 2014 et les perspectives pour 2015.

Les Banques Centrales vont continuer à exercer une influence majeure sur le comportement des marchés financiers en 2015, avec une divergence attendue entre les politiques monétaires aux Etats Unis et en zone Euro.

Aux Etats Unis, la Federal Reserve devrait dans le courant de l'année initier la remontée de ses taux d'intérêts à court terme, entamant ainsi la normalisation de sa politique monétaire, tandis qu'en zone Euro la Banque Centrale Européenne (BCE) confirmera sa politique extrêmement accommodante.

La BCE met en effet tout en œuvre pour relancer la distribution de crédit en zone euro et pour stimuler l'activité via la dépréciation de l'euro ; c'est dans ce sens qu'il faut comprendre sa politique d'achats de titres obligataires pour des montants considérables - de l'ordre de 60 milliards d'euros par mois - jusqu'en septembre 2016.

Ces achats de titres ont d'ores et déjà provoqué un déséquilibre important dans l'offre et la demande d'obligations en zone euro, et ont initié en conséquence un mouvement de baisse des taux qui ont atteint les niveaux les plus bas jamais enregistrés en Europe.

Ce contexte de taux bas, qui signifie une euthanasie lente des rentiers, devrait caractériser la période à venir. Dans ce contexte de marché très spécifique, les placements en action devraient tirer leur épingle du jeu.

Puis le Président présente la politique de gestion du fonds en euros : la diversification du portefeuille a été au cœur de la stratégie d'investissement en faveur d'actifs émis par les entreprises offrant un couple rendement/risque plus intéressant que les titres souverains.

La durée de vie du portefeuille obligataire a été maintenue malgré un contexte de taux en baisse avec en parallèle des actifs qui sont restés bien adossés aux passifs.

À la fin du deuxième trimestre, une partie de la poche action zone euro a été cédée afin de réaliser des plus-values alors que le marché était au plus haut sur l'année 2014.

Dans le but de diversifier les risques géographiques, nous avons réalloué les fonds en actions US à partir de septembre, période offrant de bons points d'entrée suite à des indicateurs économiques publiés en dessous des attentes.

Une diversification dans la pierre-papier, à travers une SCPI, a été initiée dans la limite de 1% du portefeuille.

Tout cela a permis de réaliser les résultats annoncés en janvier 2015. Pour tous les contrats GAIPARE, le taux de rendement net du fonds en euros (avant prélèvements sociaux) a été de 3,40% (contre 3,47% en 2013),

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES...

Accès Espace client – Consultation des contrats sur internet

Pour accéder à la consultation de votre contrat, rendez sur le site de l'Association : www.gaipare.com et cliquez sur le lien « consulter votre contrat GAIPARE ».

Ensuite il vous faudra créer votre Espace client en cliquant sur « Créer mon compte » dans l'espace situé à droite de l'écran et s'intitulant « Première connexion ».

Vous suivez ensuite les indications et renseignerez les éléments demandés.

Vous devrez notamment renseigner votre identifiant : celui-ci se trouve sur vos derniers relevés de situation. Vous devrez ensuite choisir un mot de passe et valider votre inscription.

Une fois cette démarche effectuée vous pourrez consulter votre contrat et bénéficier des services de votre Espace client.

performance largement au-dessus de la moyenne du marché (environ 2,50%).

Sur une période de 5 ans, le rendement cumulé est de 19%, ce qui place le fonds en euros **GAIPARE** parmi les meilleurs de sa catégorie. Ce très bon résultat a été obtenu nonobstant une dotation supplémentaire de 3,6 millions d'euros à la PPB (Provision pour Participation aux Bénéfices) qui s'élève début 2015 à 10,8 millions d'euros.

Ensuite **Jean-Paul JACAMON** expose l'ensemble des évolutions de l'offre **GAIPARE** intervenues en 2014.

L'Association se réjouit d'avoir lancé dès novembre 2014 avec Allianz Vie comme assureur, le nouveau contrat **GAIPARE Vie Génération**. **Jean-Paul JACAMON** en expose l'ensemble des caractéristiques aux adhérents présents en rappelant notamment que le transfert, y compris partiel, de leur adhésion **GAIPARE** (hors **GAIPARE Croissance**) vers **GAIPARE Vie Génération**, est possible jusqu'au 1er janvier 2016, tout en conservant l'antériorité fiscale.

Jean-Paul JACAMON rappelle ensuite que l'Association tente constamment de faire évoluer les contrats de la gamme et qu'à cet effet la nouvelle option de gestion profilée est effective depuis le 3 mars 2014.

Les évolutions votées lors de l'Assemblée générale 2014 sont rappelées et le Président précise qu'elles entrent en vigueur en 2015.

Celles-ci portent principalement sur :

- La modification des frais d'arbitrage :
 - harmonisation à 500 euros du maximum des frais d'arbitrage pour tous les contrats multisupports. Pour **GAIPARE Sélection** ces frais étaient de 1 500 euros et pour **GAIPARE II** ce

maximum passe ainsi de 3 000 euros à 500 euros.

- le taux de frais des arbitrages effectués en ligne sur le site allianz.fr est ramené à 0,5 % du montant arbitré, avec un montant maximum ramené à 250 euros.

- suppression de la gratuité des arbitrages ponctuels à l'initiative de l'adhérent vers le support de référence.

- L'harmonisation des options d'arbitrages programmés : désormais les quatre contrats multisupports permettent ces options.

- L'harmonisation des rachats partiels programmés : désormais les quatre contrats multisupports permettent ces options.

- La revalorisation annuelle automatique des versements réguliers.

Jean-Paul JACAMON présente ensuite les comptes de l'Association. Ceux-ci font apparaître une très légère perte de 1 562 euros après impôts. L'ensemble des postes sont stables hormis une croissance importante de

l'effort de promotion de la marque initié l'année dernière. Cela conduit à une augmentation globale des charges de 7%.

Le budget 2015 s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de la promotion de notre marque.

Jean-Paul JACAMON ouvre ensuite la discussion avec les adhérents présents et répond aux nombreuses questions posées.

Les résolutions sont ensuite soumises au vote et toutes approuvées à une très large majorité.

Les mandats d'administrateur de **Xavier LEHMAN**, **Jean-Claude MAS** et **Jean-Michel RICHAUD** sont renouvelés pour une durée de 6 ans. La cooptation de **Fabien OUSSET** comme administrateur est ratifiée.

Le Président clôt enfin la séance en remerciant les participants et en les invitant à partager le traditionnel cocktail organisé dans les salons de la Maison de la Chimie, un moment d'échanges et de convivialité apprécié de tous.



Gaipare Intergénération : Contribuez aux projets de vos proches !

De génération en génération, les besoins évoluent et les esprits changent... Vous souhaitez aider vos proches ? L'offre **GAIPARE Intergénération** est la solution patrimoniale qui associe une donation et la constitution d'un capital par la souscription de **GAIPARE Selectissimo**.

Il s'agit d'un don manuel d'une somme d'argent réemployé dans la souscription d'un contrat d'assurance-vie, ouvert au nom du donataire (enfants, petits-enfants, partenaire PACSÉ,...) et d'un pacte adjoint qui sécurise le donateur.

C'est la solution idéale offrant un triple avantage :

- Aider vos enfants ou petits enfants à démarrer dans la vie grâce à la Constitution d'un capital.
- Bénéficier d'une fiscalité avantageuse* au niveau des droits de donation.
- Bénéficier d'une fiscalité avantageuse* grâce à l'assurance vie.

N'hésitez pas à solliciter votre Correspondant qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information sur cette offre.

* selon la législation en vigueur

LES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ÉPARGNE RETRAITE ORGANISÉS À L'OCCASION DES 10 ANS DE LA FAIDER

Le 23 mars dernier, s'est tenue, dans les locaux de la Maison de la Chimie, la **seconde édition des Etats Généraux de l'Épargne Retraite** organisée par la **FAIDER**. En présence de nombreux experts et du **ministre des Finances et des Comptes Publics, Michel Sapin**, les différentes tables rondes ont permis de rappeler et de débattre sur la situation et le devenir de l'Épargne Retraite.

Il a été question d'identifier les principaux défis à relever et les décisions urgentes à prendre afin de favoriser l'épargne longue tant au bénéfice des épargnants qu'à celui des entreprises. Une attention particulière a été portée sur la nécessité impérieuse de la stabilité des règles du jeu notamment en matière fiscale.

La **FAIDER** poursuit ainsi sa vocation de défense des épargnants. Elle rassemble et unit les forces des Associations membres et des épargnants afin que leurs intérêts soient mieux portés et soutenus auprès des Pouvoirs Publics, des organisations professionnelles et des médias.

RÉCOMPENSES : TROPHÉES 2015

Reconnu pour ses qualités et la régularité de ses performances par la presse professionnelle, le fonds **GAIPARE** se place parmi les meilleurs supports en euros depuis plus de 20 ans.

GAIPARE a été cette année particulièrement distingué par le **REVENU** avec l'attribution de deux Trophées d'Or, le premier dans la catégorie des multisupports offensifs offrant plus de 50 fonds et le second dans la catégorie mono support en euros.

Le contrat **GAIPARE SELECTISSIMO** s'est également vu décerner le Label d'Excellence des Dossiers de l'Épargne.



LES VOYAGES DU CLUB GAIPARE

C'est en Ecosse que s'est déroulé le voyage traditionnel du printemps du **Club Gaipare**.

En octobre prochain, vous êtes conviés à un séjour dans le Nord du Portugal. Lors de ce voyage vous découvrirez Porto et sa région : Aveiro, la « Venise portugaise », croisière sur le Douro, les vignobles de la Costa Verde, et bien d'autres richesses.



A NOTER

• Accueil des adhérents

Nos bureaux sont ouverts :
les lundi et vendredi
de 9h30 à 12h30
et les mardi et vendredi
de 14h à 16h

Pour nous contacter :

Tél. 01 56 68 97 80
info@gaipare.com

• Gaipare sur internet

A votre service, un site complet et convivial. Cliquez sur :

www.gaipare.com

Et pour consulter directement vos comptes, rendez-vous dans l'onglet « Adhérent » puis la rubrique « Contrat » vous indiquera la procédure sécurisée.

• Contacts Gaipare

D'une manière générale, et en priorité, adressez-vous à votre Conseiller qui est soit un Correspondant ou un Courtier, soit un Agent Général.

Coordonnées du Centre de Service Clients des contrats GAIPARE

que vous soyez en relation avec un Courtier, un Correspondant ou un Agent adressez tous vos courriers à :

ALLIANZ VIE

TSA 81003
67018 STRASBOURG Cedex
Tél : 0978.978.009
Fax : 01.30.68.74.63

BULLETIN DE L'ASSOCIATION GAIPARE

Groupement Associatif Interprofessionnel Pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne
4, rue du général Lanrezac - 75017 Paris - Tél. 01 56 68 97 80

Directeur de la publication : Jean-Paul JACAMON - Conception rédaction : GAIPARE

ISSN : 1283-3126 Dépôt légal à parution.